





Faculté de droit et des sciences politiques

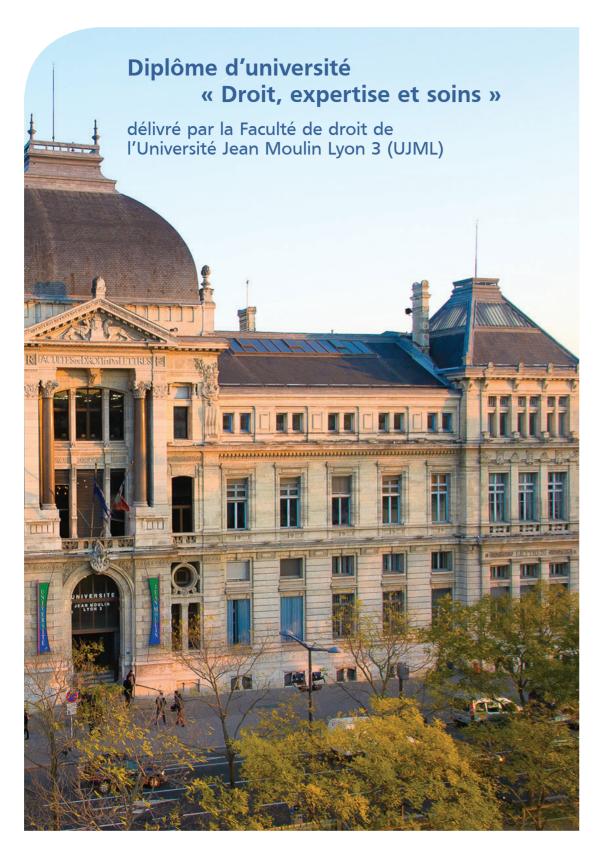


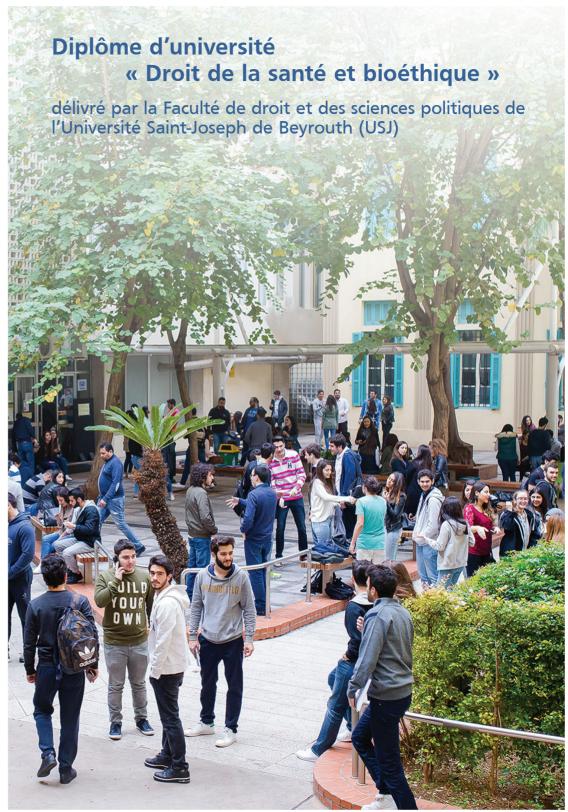




DOUBLE DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN DROIT DE LA SANTÉ

Partenariat entre l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et l'Université Jean Moulin Lyon 3





Tenant compte de l'importance croissante des questions de santé et des problématiques juridiques et sociales qu'elles soulèvent, l'UJML et l'USJ ont mis en place un double diplôme universitaire dans le domaine du droit de la santé et de la bioéthique.

Responsables académiques



Marie-Claude NAJM KOBEH

Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques Université Saint-Joseph de Beyrouth ☑ marieclaude.najm@usj.edu.lb



Guillaume ROUSSET

Maître de conférences HDR à la Faculté de droit Université Jean Moulin Lyon 3 ☑ quillaume.rousset@univ-lyon3.fr

Objectifs

Ce double diplôme vise à dispenser les bases du droit de la santé, permettant d'acquérir un socle de connaissances solide nécessaire à la compréhension des enjeux centraux que connaissent les systèmes de santé libanais et français.

Il propose à cet effet une formation transversale unique, dispensée par une équipe pédagogique composée d'universitaires, de praticiens du droit et de professionnels du monde de la santé.

Public

La formation s'adresse à des apprenants - professionnels en exercice ou en devenir - d'horizons très divers :

- étudiants en droit, médecine, pharmacie, psychologie, management...
- professionnels du droit, professionnels de santé, cadres des établissements de santé...

Compétences attendues

A l'issue de la formation, le titulaire du double diplôme est en mesure de mieux appréhender les dimensions juridiques du système de santé et de maîtriser son environnement professionnel dans la pratique quotidienne de son métier.

Formation

40 crédits

20 crédits pour le DU Droit, expertise et soins (UJML3) 20 crédits pour le DU Droit de la santé et bioéthique (USJ)

1 année

La formation s'étend sur une année universitaire divisée en deux semestres.

Langue

Les enseignements sont dispensés en langue française. Certaines matières du DU libanais pourraient, le cas échéant, être dispensées en arabe.

120 heures

120 heures de cours (heures contact enseignant/étudiant)

Conditions d'admission

- 1 Licence (bac+3) quelle que soit la discipline, ou diplôme équivalent.
 En l'absence de Licence, le candidat pourrait être admis au vu de sa pratique professionnelle.
- 2 Niveau de langue française attesté/certifié minimum B2 ou équivalent selon les grilles de l'USJ.

Sélection

Sélection sur dossier et, le cas échéant, sur la base d'un entretien avec le jury de sélection.

Inscription

- 1 Les étudiants sont inscrits simultanément à l'UJML3 et à l'USJ.
- 2 Ils payent les droits d'inscription à l'USJ et sont exonérés de droits par l'UJML3.
- 3 Aides financières disponibles sur étude de dossier.

Organisation des enseignements

- 1 Les cours ont lieu en présentiel à l'USJ.
- 2 Les horaires (fin de semaine) tiennent compte des contraintes professionnelles.
- 3 Le format hybride peut être adopté au besoin.



Programme

Les enseignements sont répartis sur 4 modules qui appréhendent de manière approfondie l'encadrement juridique de l'acte de soin et plus généralement de l'activité médicale et de la bioéthique.

Ils sont complétés par des conférences d'actualité ou des travaux pratiques sur le droit de la santé et de la bioéthique.

Module 1 : Introduction au droit de la santé

- 1 Organisation institutionnelle (police, justice et santé ; ordres professionnels)
- 2 Réglementation (droit hospitalier ; droit pharmaceutique)
- 3 Déontologie
- 4 Droit et expertise (médecine légale)

Module 2 : Statut des patients

- 1 Droits des patients
 - Licéité de l'acte médical (information, consentement, refus de soins, accès au dossier médical, télémédecine, etc.)
 - Le secret professionnel
 - Les essais cliniques
- 2 Droits des incapables : majeurs protégés et mineurs ; internement ; etc...

Module 3: Bioéthique

- 1 Principes fondamentaux et cadre institutionnel
- 2 Problématiques du début de vie, interruption de grossesse
- 3 Problématiques de fin de vie, définition de la mort, euthanasie, statut du cadavre
- 4 Prélèvement d'organes, produits et tissus, recherches sur les embryons, insémination artificielle...

Module 4 : Droit de la responsabilité médicale

- 1 La sanction
 - Responsabilité pénale
- Responsabilité ordinale (déontologie ; juridictions disciplinaires des ordres professionnels)
- Sécurité sociale et contentieux du contrôle technique
- 2 La réparation (responsabilité civile)
 - Responsabilité du fait personnel
 - Responsabilité du fait des produits défectueux
 - Assurance de responsabilité civile médicale
 - Evaluation du préjudice corporel

